



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultats de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-12338>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **25-12338**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Centre Hospitalier de Valenciennes

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours restreint de Maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un IFSI à Maubeuge

Description : our répondre aux besoins d'augmentation de la capacité d'accueil des étudiants et aux problématiques liées à l'état et à la configuration du bâtiment actuel, le Centre Hospitalier de Maubeuge a opté pour une reconstruction plutôt qu'une rénovation du bâtiment existant. L'objectif de livraison du projet est fixé à juin 2027. La surface utile a été estimée à environ 2900 m². Le budget travaux de l'opération fixé par le Maître d'Ouvrage est de 8 500 000,00Euros HT. Le lieu d'exécution du marché est situé à Maubeuge (59).

Identifiant de la procédure : 62952b97-2409-4a39-b570-c0f6f828ca3a

Identifiant interne : 20240061

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Concours restreint de Maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un IFSI à Maubeuge

Description : La présente consultation s'adresse à des équipes de maîtrise d'oeuvre pluridisciplinaires comprenant les compétences suivantes : • Architecture, • Ingénierie structure, • Ingénierie VRD, • Ingénierie thermique et génie climatique, • Ingénierie électricité courants forts et faibles, • Coordination SSI, • Acoustique, • Économie de la construction (compétence indépendante des autres compétences hormis l'économie de la construction), • OPC (compétence indépendante des autres compétences hormis l'économie de la construction). Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur, afin de préserver les intérêts du Maître d'Ouvrage. Le mandataire du groupement sera l'architecte. A l'exception de l'architecte qui ne pourra être membre que d'une seule équipe, que ce soit en qualité de mandataire ou de cotraitant, les autres membres de l'équipe pourront faire acte de candidature dans deux équipes au maximum (art. R.2142-21 du code de la commande publique). Cette disposition s'applique également aux sous-traitants éventuels. Si le nombre de candidatures recevables est supérieur à 3, la sélection des candidats ou des groupements candidats admis à concourir se fera en fonction des critères de sélection suivants et sans hiérarchisation : • Critère n°1 | Capacités techniques : analysées au vu de l'identification de celles-ci au sein de l'équipe affectée à l'exécution du marché et sur l'organisation envisagées (dossier de présentation de l'équipe, effectifs, titres d'études, CVs, moyens matériels, etc...), • Critère n°2 | Capacités économiques et financières : analysés à partir des chiffres d'affaires fournis par l'opérateur économique (proportionnés à l'objet du marché ou à ses conditions d'exécution). • Critère n°3 | Capacités professionnelles : analysées à partir des références présentées au regard de l'objet du marché et notamment les 3 références des architectes détaillées au paragraphe 6.3 du présent Règlement de Consultation. Les critères de jugement des offres, sans hiérarchisation, sont les suivants : 1. Adéquation du projet aux exigences fonctionnelles du programme : Analysé au regard des sous critères suivants : respect des règles d'urbanisme, respect du périmètre d'opération, respect des éléments fonctionnels attendus, respect des surfaces. 2. Adéquation du projet aux exigences techniques du programme : Analysé au regard des sous critères suivants : analyse des lots techniques et architecturaux, analyse des propositions énergétiques et environnementales, analyse de la gestion de l'entretien/maintenance. 3. Adéquation du projet à l'enveloppe financière définie au programme : Analysé au regard des sous critères suivants : respect de l'enveloppe financière été analyse de la proposition économique du groupement. 4. Adéquation du projet aux objectifs calendaires fixés au programme. Analysé au regard des sous critères suivants : respect du calendrier prévisionnel présenté au projet et de son éventuelle optimisation. Conformément aux dispositions des articles R.2162-17 et suivants du code de la commande publique, le jury est composé des membres suivants : • Un tiers de représentant de la maîtrise d'ouvrage • Un tiers de personnalités dont la participation présente un intérêt particulier au regard de l'objet du concours • Un tiers au moins de personnes disposant de la même qualification ou d'une qualification équivalente à celle qui sera exigée des candidats pour participer au concours, désignées ultérieurement. A l'issue de la consultation, une prime sera allouée par le maître d'ouvrage aux trois participants au concours ayant remis des prestations de niveau « esquisse » conformes au règlement de concours. Le montant de la prime est fixé à 42 500,00Euros HT et pourra être réduit si les prestations demandées n'ont pas été fournies ou ne sont pas conformes à la demande. La rémunération du maître d'oeuvre titulaire du marché qui fait suite au concours tiendra compte de la prime.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Les critères de jugement des offres, sans hiérarchisation, sont les suivants : 1. Adéquation du projet aux exigences fonctionnelles du programme : Analysé au regard des sous critères suivants : respect des règles d'urbanisme, respect du périmètre d'opération, respect des éléments fonctionnels attendus, respect des surfaces. 2. Adéquation du projet aux exigences techniques du programme : Analysé au regard des sous critères suivants : analyse des lots techniques et architecturaux, analyse des propositions énergétiques et environnementales, analyse de la gestion de l'entretien/maintenance. 3. Adéquation du projet à l'enveloppe financière définie au programme : Analysé au regard des sous critères suivants : respect de l'enveloppe financière été analyse de la proposition économique du groupement. 4. Adéquation du projet aux objectifs calendaires fixés au programme. Analysé au regard des sous critères suivants : respect du calendrier prévisionnel présenté au projet et de son éventuelle optimisation.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Lille

Organisation qui signe le marché : Centre Hospitalier de Valenciennes

Section 6 - Résultats

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AVANT-PROPOS ARCHITECTES

Offre :

Identifiant de l'offre : AVANT-PROPOS ARCHITECTES

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Informations relatives au marché :

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 27/01/2025

Date de conclusion du marché : 28/01/2025

Organisation qui signe le marché : Centre Hospitalier de Valenciennes

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Centre Hospitalier de Valenciennes

Numéro d'enregistrement : 26590673500013

Adresse postale : Avenue Désandrouin - CS 50 479

Ville : Valenciennes

Code postal : 59322

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Point de contact : Laura PLICHON

Adresse électronique : plichon-l1@ch-valenciennes.fr

Téléphone : 0327140663

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : AVANT-PROPOS ARCHITECTES

Numéro d'enregistrement : 394 899 801 00051

Adresse postale : 51, boulevard de belfort

Ville : LILLE

Code postal : 59042

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Lille

Numéro d'enregistrement : 17590003400018

Adresse postale : 5, rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039

Ville : Lille

Code postal : 59014

Subdivision pays (NUTS) : Nord (FRE11)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-lille@juradm.fr

Téléphone : 0359542342

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 0d300359-02e5-4047-b972-7791caa91b87 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis de résultats de concours

Date d'envoi de l'avis : 03/02/2025 à 11:23

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/02/2025